Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 5 novembre 2015

n° 19004

70 000 personnes ont manifesté dans toute la Roumanie.
Sorin Cîmpeanu nommé Premier ministre par intérim.
Klaus Iohannis consulte les partis représentés au Parlement pour désigner un nouveau Premier ministre.
La Direction nationale anticorruption enquête sur l'autorisation de fonctionnement de la discothèque Colectiv.

Des manifestations sans précédent ont eu lieu pour le deuxième jour consécutif hier soir. 70 000 personnes, dont 35 000 à Bucarest, sont descendues dans les rues des grandes villes du pays pour demander un changement profond de la classe politique. La presse remarque premièrement que ces manifestations surviennent malgré les trois démissions annoncées hier matin : celles du Premier ministre Victor Ponta, du ministre de l'Intérieur Gabriel Oprea et du maire du 4ème arrondissement de Bucarest de Cristian Popescu Piedone.

Gabriel Oprea, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, a annoncé après sa démission qu'il ne souhaitait plus faire partie d'un autre gouvernement, précisant que sa formation politique, l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie (UNPR), allait participer aux négociations pour la formation de la prochaine équipe gouvernementale (*Evenimentul Zilei*).

La presse souligne que le chef de l'Etat n'a pas entériné la désignation du Premier ministre par intérim telle qu'annoncée hier par Victor Ponta. Alors que la coalition au pouvoir avait choisi Mircea Dusa, ancien ministre de la Défense, comme chef du gouvernement intérimaire, le Président Iohannis a choisi ce matin de nommer Sorin Cîmpeanu, ancien ministre de l'Éducation. Ce dernier a déclaré que toute l'attention du Gouvernement sous sa direction se concentrera sur l'élaboration du projet de la loi du budget 2016 (*Agerpres*).

Le Président, qui a commencé aujourd'hui les consultations avec les partis politiques représentés au Parlement en vue de la désignation d'un nouveau Premier ministre, a annoncé qu'il souhaitait également consulter la société civile et « la rue » avant de désigner le successeur de Victor Ponta. « Je vous ai vus, je vous ai entendus, je prendrai en compte vos revendications » a déclaré le chef de l'Etat aujourd'hui au palais présidentiel (*Mediafax*).

Les analystes s'interrogent sur la suite des événements. Le parti national libéral voudrait des élections anticipées, alors que les trois partis de la coalition gouvernementale (PSD-UNPR-ALDE) soutiennent le statut quo de la cohabitation. D'autres voix invoquent la possibilité d'un gouvernement des technocrates. Selon *Adevarul*, les partis de la coalition gouvernementale pourraient rester au pouvoir en proposant ensemble le même Premier ministre, le nom le plus cité étant celui de Vasile Dâncu, ancien membre du PSD. Liviu Dragnea, a précisé hier qu'il serait très difficile dans le contexte actuel de proposer une figure politique.

La DNA enquête sur l'autorisation de fonctionnement de la discothèque Colectiv. La Direction nationale anticorruption a informé qu'une enquête était en cours sur la manière dont l'autorisation de fonctionnement avait été délivrée par la mairie du 4ème secteur de Bucarest à la discothèque Colectiv. Un incendie meurtrier a ravagé cette discothèque le soir du 30 octobre dernier, provoquant 32 morts et près de 200 blessés (*Agerpres*). Selon Marius Iacov, procureur en chef de la DNA, l'enquête vise des fonctionnaires de la mairie du 4ème secteur, y compris l'ancien maire, Cristian Popescu Piedone (*Agerpres*).

La Direction nationale anticorruption a confirmé par ailleurs aujourd'hui l'existence d'une enquête sur l'usage abusif de l'escorte policière par les dirigeants de certaines institutions. Il s'agit notamment du procureur général Tiberiu Nitu, de Gabriel Oprea et du patriarche Daniel, chef de l'Eglise orthodoxe roumaine (*Agerpres*).

Contestation du vote par correspondance. L'Union démocrate des Magyars de Roumanie (UDMR) a confirmé mardi 3 novembre avoir contesté devant la Cour constitutionnelle roumaine (CCR) la loi introduisant le vote par correspondance pour les Roumains de la diaspora. La CCR doit se prononcer la 18 novembre prochain. La loi, adoptée par la Chambre des députés en octobre dernier, prévoit que cette mesure s'appliquera uniquement aux élections législatives (*Agerpres*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Le Président Klaus Iohannis a remis aujourd'hui lors d'une cérémonie au palais présidentiel les insignes d'officier de l'ordre « Mérite culturel » au Collège juridique franco-roumain d'études européennes, qui fête son 20ème anniversaire (*Agerpres*).

- *Capital Filles*, un projet qui donne plus de chances aux jeunes filles issues de milieux défavorisées, a été lancé lundi à l'Ambassade de France, en présence de Sorin Cîmpeanu, ministre de l'Education (*DCNews.ro*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie